



Paris, le 17 juillet

## **APPEL A LA GREVE DU 22 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE 2024**

**Le syndicat ASSO-Solidaires Île-de-France appelle à la grève pendant la période des jeux Olympiques et Paralympiques dans le secteur associatif, en attendant une mobilisation plus large et offensive à la rentrée face au contexte de montée de l'extrême-droite suite à des années de politiques libérales, antisociales et racistes.**

Alors que **le gouvernement a multiplié les attaques contre les associations, les travailleur-ses du secteur associatif sont mises à contribution pour assurer de multiples activités à moindre coût** pour cette fête dite "populaire" qui n'en a que le nom ! Étonnamment les prescripteurs demandent cette année que les accueils d'été (centre de loisirs, permanences d'accès aux droits, accueil de jour, etc.) soient ouverts en août. Alors que les autres années les collectivités territoriales ne se souciaient aucunement de savoir si ces services étaient proposés en période estivale, il est demandé **une "continuité de service" cette année sans toujours avoir des moyens alloués en plus** ! Sans personnel en plus recruté (faute de moyens), les employeurs jouent avec les plannings de congés des salarié-e-s pour assurer leurs missions.

En plus de cela **45 000 travailleur-se-s gratuit-e-s seront amené-e-s à réaliser les tâches ingrates pour que les sponsors se fassent des milliers d'euros sur leur dos.**

**L'argent public dédié aux JOP (environ 3 milliards d'euros) est totalement indécent dans un contexte où le gouvernement décide de réaliser plus de 10 milliards d'euros d'économies en 2024, dont une partie touche fortement le secteur associatif (jeunesse, écologie, culture, solidarité, etc) déjà fragilisé par un manque de moyens généralisé, des besoins sociaux grandissants, des contrats précaires et donc des conditions de travail souvent mises à mal.** Le budget des collectivités territoriales (départements, villes) rien que pour le passage de la flamme est absolument choquant (180 000€ pour un département) quand la plupart n'arrêtent pas de parler de baisses de moyens et que certaines ont même décidé d'année blanche en 2024 pour certaines associations, notamment sportives et culturelles.

**Ces politiques d'affaiblissement du secteur associatif, en même temps que celui des services publics, contribuent indéniablement à la montée de l'extrême droite.**

En Seine St Denis, des crédits sont alloués pour que **les jeunes puissent partir en vacances loin des épreuves**. A Paris, il est demandé de **ne pas organiser des sorties "hors les murs"** dans les centres de loisirs pour des questions de sécurité.

De plus, alors que Macron avait garanti qu'il n'y aurait plus une personne à la rue en France, à Paris et en Ile de France **les opérations d'évacuation des personnes vivant dans des squats et à la rue sans proposition de solutions d'hébergement se multiplient** (voir les travaux du collectif [Le Revers de la Médaille](#)).

Cette "fête populaire" va en plus **accueillir la délégation et les sportifs d'un État Israélien coupable d'un génocide** en cours sur la population Palestinienne.

Par ailleurs, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques promet une **aggravation des atteintes aux libertés publiques pendant la période, qui perdura au-delà des JOP**. Nous apprenons par exemple que des périmètres de sécurité seront mis en place dans les lieux de compétition qui restreindra notre liberté de circulation. Sans compter les outils de répression mis en place pour bâillonner toute forme de contestation (surveillance de masse, périmètres de sécurité, projet de restriction du droit de grève pour les cheminots, etc.). Pendant cette période, la vie en Ile-de-France ressemblerait presque à un épisode de Black Mirror.

Alors que certains sont "forcés à télétravailler" car ils n'auront pas accès leur lieu de travail, on demande aux autres de privilégier la marche et le vélo pour que les touristes qui payent 4 euros le ticket de métro puissent ne pas être dérangés dans leurs déplacements.

Pour ces raisons, **notre organisation syndicale appelle les salarié·e·s des associations à se mettre en grève sur la période des Jeux Olympiques et Paralympiques du 22 juillet 2024 au 8 septembre 2024 et se réserve donc la possibilité de mobilisations et d'actions ou de s'associer aux initiatives qui se déclencheront, durant ces prochains mois, dans la capitale comme en province ou en outre-mer.**

### **Nos revendications :**

- **Un renforcement du budget de l'État et des pouvoirs publics par le haut** plutôt qu'en réalisant des économies sur la solidarité, la jeunesse, la culture, l'écologie, etc.

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

**Solidaires**



**ACTION DES SALARIÉ·E·S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

**Syndicat ASSO - Solidaires Ile de France**  
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris  
[iledefrance@syndicat-asso.fr](mailto:iledefrance@syndicat-asso.fr) / <https://syndicat-asso.fr>

- **Un financement des associations à la hauteur des besoins sociaux auxquels elles répondent, avec une juste rémunération des professionnels de ces structures.** Par exemple un milliard d'euros pour les associations comme demandé par le [Collectif des Associations Citoyennes](#) (et qui correspond à un peu moins que le budget annuel de la généralisation du SNU).
- **Limiter l'exploitation du bénévolat comme source de travail gratuit** pour réaliser les missions d'intérêt général de l'État.
- **La fin du financement par appels d'offres ou appels à projets**, mais par du soutien financier au fonctionnement et un allègement de la charge administrative
- Exiger notre dû : **l'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé et le SMIC à 2000 euros nets**
- **Abrogation de la réforme des retraites et retour à une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.**
- **Abrogation de la loi séparatisme et du Contrat d'Engagement Républicain**
- **Abrogation du Service National Universel**
- **Abrogation du volontariat en service civique**
- **Arrêt de la criminalisation des militant-e-s du mouvement social** (syndicalistes, écologistes, propalestinien-ne-s, quartiers populaires, etc.)
- **La défense, l'accès et le développement des services publics de qualité partout sur le territoire**, gages d'égalité, de cohésion sociale, d'accès aux droits. **Ces services publics, dont les associations sont parties intégrantes, sont indispensables pour lutter contre la montée de l'extrême-droite et la bifurcation écologique.**

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

**Solidaires**



**ACTION DES SALARIÉ-E-S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

**Syndicat ASSO - Solidaires Ile de France**  
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris  
[iledefrance@syndicat-asso.fr](mailto:iledefrance@syndicat-asso.fr) / <https://syndicat-asso.fr>